

faire aucune réparation à cette route qui en avait grand besoin, j'ai été pris de honte depuis, et j'y ai fait faire certaines réparations temporaires; il fallait nécessairement que quelqu'un fit ces travaux dans l'intérêt du public voyageur qui passe par cette route.

M. LEWIS: Sera-ce une dépense annuelle de \$7,000, ou les frais de maintien en seront-ils moins élevés?

L'hon. J. H. KING: Je ne crois pas que ce doive être une dépense annuelle.

M. COOTE: Il a évidemment été voté un crédit de \$7,000 pour le pont en question, ces trois dernières années; il y avait eu un vote de \$34,000, en 1920. Le ministre a-t-il demandé à la municipalité de Hull de se charger du soin des abords de ce pont?

L'hon. J. H. KING: Nous avons eu maintes entrevues à ce sujet.

M. COOTE: Et ils ont refusé de s'en occuper?

L'hon. J. H. KING: Oui.

M. IRVINE: Qu'arriverait-il s'ils continuaient de refuser? Dans le cas où les diverses provinces refuseraient de réparer leurs ponts, le gouvernement fédéral prendrait-il la responsabilité de tous les ponts que les municipalités ne voudraient pas réparer?

L'hon. J. H. KING: La situation est différente dans ce cas-ci. Les abords des ponts ordinaires n'appartiennent pas au gouvernement fédéral; ils sont propriété provinciale ou municipale. Mais, c'est nous qui, depuis, plusieurs années déjà nous occupons de l'entretien de ce pont. Finalement nous avons amené la province à solder une part des frais de construction; c'est à ce moment qu'on aurait dû conclure un arrangement qui nous débarrassât de la charge de l'entretien des abords. Quoi qu'il en soit le pont est là et quelqu'un doit voir à son entretien; apparemment on le laisse aux soins du gouvernement fédéral.

M. BROWN: Quel recours la municipalité aurait-elle contre le Gouvernement du Dominion, si ce dernier refusait de se charger de l'entretien?

L'hon. J. H. KING: Aucun. Seulement personne n'émettra l'avis qu'après avoir construit une route qui a coûté des milliers de dollars aucun corps administratif ne devrait se charger de son entretien.

Le très hon. M. MEIGHEN: Nous payons une part de la construction d'un grand nombre de ponts; mais nous ne sommes pas responsables de leur entretien. C'est assurément

à la municipalité qu'incombe l'obligation de voir à l'entretien des abords des ponts ou de la route. Nous en possédons le titre c'est vrai, mais nous n'avons qu'à faire don de cette route à la province, ainsi que nous avons fait de toutes grandes routes et de la sorte nous échapperons à cette responsabilité. Si notre générosité d'autrefois entraîne des charges additionnelles soyons un peu plus généreux encore et dédions la route à la province. Il m'arrive assez souvent de traverser ce pont. Je puis expliquer qu'on passe par là pour aller au champ de golf—bien que la majorité prenne un autre chemin. Certains de mes amis souhaitent que le Gouvernement se chargeât de son entretien; mais je n'ai jamais accédé à cette demande et je ne sais pas où nous nous arrêterons si nous cédon sur ce point.

L'hon. M. COPP: Personne ne voit donc à l'entretien des abords du pont.

Le très hon. M. MEIGHEN: On ne le tient en bon état que du côté d'Ottawa. De ce côté-ci la route est satisfaisante, mais de l'autre côté il y a un parcours de quelque deux ou trois cents pieds en très mauvais état et on n'a jamais rien fait pour y remédier.

L'hon. M. COPP: Un honorable député a dit, je crois, qu'en 1920 on avait voté une somme considérable à cette fin.

Le très hon. M. MEIGHEN: Que je sache, nous n'avons jamais reconnu l'obligation de voir à l'entretien de cette route. Il me souvient que nous avons toujours résisté aux prières faites en ce sens.

(L'article est adopté.)

Lignes de télégraphe et de téléphone, Battleford, ligne télégraphique de l'île La-Crosse, \$5,000.

M. EVANS: Depuis près de quinze ans on voit à l'entretien d'une ligne de télégraphe qui va de Qu'Appelle à Battleford, en passant par Humbolt, un parcours d'environ 350 milles; et cependant, personne, que je sache, ne s'en est beaucoup servi. Elle a toujours été parallèle à la ligne télégraphique des chemins de fer nationaux. L'Etat se charge de l'entretien de quelque six ou sept stations à l'est de Battleford avec un contingent d'ouvriers pour les réparations, etc.; tout cela doit coûter pas loin de \$12,000 à \$13,000 par année. Qu'allez-vous faire de cette ligne?

L'hon. J. H. KING: Le Gouvernement a l'intention d'abandonner cette partie du réseau.

(Le crédit est adopté.)

Colombie-Anglaise, district de l'île de Vancouver, réparations générales et améliorations, \$2,000.

M. NEILL: Ce crédit comprend-il une allocation pour le prolongement de la ligne